

L'ajournement

En réalité, le gouvernement a induit en erreur les dirigeants du secteur énergétique de l'ouest du Canada pour obtenir leur appui. Pire encore, les conservateurs ont induit en erreur les gens de l'Ouest pour gagner leurs faveurs pendant la campagne électorale, en rabaisant le gouvernement libéral et en lui reprochant quelque chose qu'ils avaient peut-être déjà l'intention de garder s'ils avaient la chance d'accéder au pouvoir. C'est une véritable tromperie. On peut penser ce qu'on veut de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, mais les conservateurs ont induit en erreur les Canadiens de l'Ouest à ce sujet.

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je suis un peu étonné que le député ait choisi cette enceinte pour faire part de ses préoccupations au sujet des négociations en matière d'énergie avec les provinces productrices de l'Ouest. On a peine à le reconnaître quand il est en colère, tout au moins, c'est tout un spectacle que de l'observer. Nous savons tous cependant que ce n'est pas le fond de son tempérament.

En réponse à des questions qu'on lui posait hier, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) a avoué franchement que les négociations avaient atteint un point critique. En passant, je pourrais rappeler à la Chambre que le député a fait le même discours il y a à peu près une semaine avant que soit conclue l'entente avec Terre-Neuve, pour nous dire combien c'était une chose terrible et insensée. Le député est revenu à la charge et je suis sûr qu'il en sera de même dans ce cas-ci.

Elle a insisté sur le fait que l'on pouvait s'attendre à des difficultés parce que nous sommes engagés dans la déréglementation d'un système hautement complexe. Néanmoins, la ministre a dit qu'elle espérait quand même qu'une entente serait conclue vers la fin de mars. Aujourd'hui encore, elle a répété que les négociations se poursuivaient, que des réunions ont eu lieu hier et aujourd'hui.

Je suis étonné que le député affirme que le ministre albertain de l'Énergie ne s'occupe pas d'elle. En fait, mon ministre s'est entretenu aujourd'hui même avec les trois ministres de l'Énergie des provinces productrices et elle annoncera l'entente quand elle sera enfin conclue. Nous, de ce côté-ci, partageons l'espoir du ministre qu'un nouvel accord avantageux est sur le point d'être conclu.

Le gouvernement s'est engagé à régler rapidement les questions énergétiques en suspens. Nous n'avons pas tardé à conclure l'Accord atlantique dont le député se rappelle trop bien, et nous comptons bien en arriver à une entente juste et équitable avec les provinces de l'Ouest qui le méritent bien. Le gouvernement a passablement bien réussi dans ses négociations jusqu'à présent parce que nous préconisons le compromis, chose qui faisait défaut dans les négociations qui se sont déroulées au début de la présente décennie.

Comme la ministre de l'Énergie l'a dit dernièrement, le gouvernement fédéral est pressé de mettre un peu d'ordre dans notre politique énergétique.

M. Waddell: Vous n'êtes plus dans l'opposition maintenant.

M. McDermid: Si le député ne se tient pas tranquille, je vais le faire descendre de son piédestal.

Nous voulons mettre un peu d'ordre dans l'industrie du pétrole et du gaz de manière à ce qu'elle réagisse aux forces du marché. En outre, il faut que cette industrie profite à toutes les régions. La ministre de l'Énergie a dit en maintes occasions que les négociations ne se dérouleraient pas en public et nous acceptons volontiers ce point de vue. Nous sommes encouragés par les progrès accomplis et espérons qu'un nouvel accord sur les prix sera conclu avec les provinces de l'Ouest dans un avenir assez rapproché.

Le président suppléant (M. Paproski): Je crois que le suivant est le député de York-Centre (M. Kaplan). N'est-ce pas convenu?

M. Kaplan: Je peux prendre la parole tout de suite si les ministériels sont prêts.

Le président suppléant (M. Paproski): N'était-ce pas convenu par consentement unanime?

M. McDermid: Monsieur le Président, je croyais qu'une entente était intervenue les deux fois où j'ai répondu au nom du gouvernement. C'est vers 17 heures qu'on avait convenu des modifications apportées à l'ordre du jour.

● (1810)

M. Cassidy: Dans ce cas, c'est d'accord.

LE TERRORISME—LE RÔLE DU SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ. B) LA SURVEILLANCE DES TERRORISTES ANTI-TURCS

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, avant de commencer, je tiens à préciser que je ne voyais aucun inconvénient à l'arrangement initial. Je vais néanmoins prendre la parole maintenant.

Je tiens à rappeler à la Chambre que depuis quelques jours, on a posé de nombreuses questions au sujet de la responsabilité du gouvernement fédéral dans le drame survenu cette semaine à l'ambassade de Turquie à Ottawa. Des questions ont certes été posées, mais j'avoue que les réponses fournies soulèvent beaucoup de mécontentement. Le gouvernement ne s'est pas pleinement acquitté de ses responsabilités dans cette affaire.

On a fait l'autre jour une observation intéressante sur l'attitude du solliciteur général (M. MacKay) à ce sujet, alors qu'il a cru pendant un petit bout de temps qu'un certain rapport sur la sécurité, que j'avais demandé, m'avait en fait été remis en juin dernier, soit environ deux mois avant le changement de gouvernement. Il m'avait alors fustigé, croyant que j'avais reçu le rapport, mais que je l'avais laissé dormir pendant deux mois.

Or, on a appris plus tard dans la journée, comme l'ont confirmé les collaborateurs du ministre, qu'en fait je n'avais pas reçu le rapport en question en juin, que le gouvernement précédent n'en avait pas été saisi, et que le document avait été présenté au gouvernement suivant comme document nouvellement commandé. Le ministre était disposé à me reprocher de n'avoir rien fait pendant deux mois quand il croyait que j'avais eu le rapport pendant tout ce temps-là. Nous apprenons maintenant qu'il a été le premier responsable politique à avoir reçu le fameux rapport et que, de septembre jusqu'à présent, soit plus de six mois, il n'a pas trouvé le temps d'en saisir le cabinet.